

DIRECTION DE LA VIE INSTITUTIONNELLE  
Service des Assemblées

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU**

**VENDREDI 10 JUILLET 2020**

**DÉLIBÉRATIONS EXÉCUTOIRES**

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 208

**EXTRAIT**

Présent(s) : 194

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 14

Excusé(s) : 0

Absent(s) : 0

**SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Le vendredi 10 juillet 2020 à neuf heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du lundi 6 juillet 2020, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Monique ROUSSEL.

**Étaient présents :**

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Patrice MOREL, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Régis CAMUS (suppléant de M. Antoine LEMAIRE), M. Didier PRIMAULT (suppléant de M. Christophe PATINET), Mme Corinne TROUSSET (suppléant de M. André TETENOIRE), M. Jean-Claude FERRE (suppléant de M. Daniel VAQUETTE)

**Étaient représenté-e-s :**

M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Nicolas CARNOYE a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Pascal LABELLE, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie DEPAQUY a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Maryse LEQUEUX a donné pouvoir à Alain TOULLEC, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, M. Eric MALTOT a donné pouvoir à Katia BEAUJARD, Mme Laure MILLER a donné pouvoir à Charles GERMAIN, M. Michel SICRE a donné pouvoir à Jean-Louis FARARD, M. Patrick TCHANGA a donné pouvoir à Mounya TAGGAE, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Eric QUENARD

**Secrétaire :** Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire :** Raphaël BLANCHARD

**Détails des votes** : Vote électronique à bulletin secret :

Suffrages de votants : 208  
Nombre de votes blancs : 9  
Nombre de votes nuls : 2  
Nombre de non votant : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 196

Mme Catherine VAUTRIN : 196 voix

## **ELECTION DU PRÉSIDENT**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-2, L5211-8 et L.5211-9,

Vu la loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence dans le cadre de l'épidémie de Covid 19,

Vu sa délibération n° CC-2017-150 du 29 juin 2017 relative à l'adoption du règlement intérieur,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le procès-verbal de l'élection du/de la président(e) annexé à la présente délibération,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

de proclamer Madame Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims et la déclarer installée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Doyenne d'âge**

**Monique ROUSSEL**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 15 juillet 2020 et de la réception en Préfecture le 15 juillet 2020. Identifiant : 051-200067213-20200710-100161-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 208

**EXTRAIT**

Présent(s) : 194

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 14

Votant(s) : 208

Excusé(s) : 0

Absent(s) : 0

**SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Le vendredi 10 juillet 2020 à neuf heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du lundi 6 juillet 2020, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLEU, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAULT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Patrice MOREL, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAUX, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Régis CAMUS (suppléant de M. Antoine LEMAIRE), M. Didier PRIMAULT (suppléant de M. Christophe PATINET), Mme Corinne TROUSSET (suppléant de M. André TETENOIRE), M. Jean-Claude FERRE (suppléant de M. Daniel VAQUETTE)

**Étaient représenté-e-s :**

M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Nicolas CARNOYE a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAUX, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Pascal LABELLE, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie DEPAQUY a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Maryse LEQUEUX a donné pouvoir à Alain TOULLEC, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, M. Eric MALTOT a donné pouvoir à Katia BEAUJARD, Mme Laure MILLER a donné pouvoir à Charles GERMAIN, M. Michel SICRE a donné pouvoir à Jean-Louis FARARD, M. Patrick TCHANGA a donné pouvoir à Mounya TAGGAE, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Eric QUENARD

**N'ont pas pris part au vote :**

Mme Marie-Hélène BASTOGNE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Laurent GOBINET, M. Michel HUTASSE, M. Michel KELLER

**Secrétaire** : Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire** : Raphaël BLANCHARD

**Votes** :

Pour : 199

Contre : 1

Abstention : 3

## **FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS COMPOSITION DU BUREAU**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-10,

Vu la loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence dans le cadre de l'épidémie de Covid 19,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que le nombre de vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20% de l'effectif total de celui-ci, ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents,

Considérant que le Conseil communautaire fixe la composition du Bureau,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

de fixer à 15 le nombre de vice-présidents de la Communauté urbaine du Grand Reims,

de fixer la composition du Bureau comme suit :

- le Président de la Communauté urbaine du Grand Reims,
- les 15 vice-présidents,
- 44 conseillers communautaires.

## **La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 10 juillet 2020 et de la réception en Préfecture le 10 juillet 2020.

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 208

**EXTRAIT**

Présent(s) : 194 **DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 14

Excusé(s) : 0

Absent(s) : 0

**SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Le vendredi 10 juillet 2020 à neuf heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du lundi 6 juillet 2020, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Luc DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LÉPITRE, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Patrice MOREL, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Régis CAMUS (suppléant de M. Antoine LEMAIRE), M. Didier PRIMAULT (suppléant de M. Christophe PATINET), Mme Corinne TROUSSET (suppléant de M. André TETENOIRE), M. Jean-Claude FERRE (suppléant de M. Daniel VAQUETTE)

**Étaient représenté-e-s :**

M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Nicolas CARNOYE a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Pascal LABELLE, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie DEPAQUY a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Maryse LEQUEUX a donné pouvoir à Alain TOULLEC, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, M. Eric MALTOT a donné pouvoir à Katia BEAUJARD, Mme Laure MILLER a donné pouvoir à Charles GERMAIN, M. Michel SICRE a donné pouvoir à Jean-Louis FARARD, M. Patrick TCHANGA a donné pouvoir à Mounya TAGGAE, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Eric QUENARD

**Secrétaire :** Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire :** Raphaël BLANCHARD

**Détails des votes** : Votes électroniques à scrutin secret

## **ELECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET MEMBRES DU BUREAU**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-2 et L.5211-10,

Vu la loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence dans le cadre de l'épidémie de Covid 19,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n° CC-2017-150 du 29 juin 2017 relative à l'adoption du règlement intérieur,

Vu sa délibération n° CC-2020-72 du 10 juillet 2020 relative à l'élection du Président de la Communauté urbaine du Grand Reims et son procès-verbal,

Vu sa délibération n° CC-2020-73 du 10 juillet 2020 fixant à 15 le nombre de vice-présidents et 44 le nombre de conseillers communautaires, membres du bureau,

Vu le procès-verbal de l'élection des vice-présidents et membres du bureau annexé à la présente délibération,

Vu les résultats du scrutin,

Considérant que le Bureau communautaire est composé de 60 membres,

Considérant la volonté de respecter une répartition équilibrée des sièges entre les territoires de la Communauté urbaine du Grand Reims en fonction de leur poids démographique,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents et les membres du Bureau doivent être élus successivement au scrutin uninominal à trois tours,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

de proclamer vice-présidents et déclarer installés :

<b>QUALITÉ</b>	<b>NOM ET PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>
Monsieur	Alain TOULLEC	1 <sup>er</sup> Vice-Président
Monsieur	Arnaud ROBINET	2 <sup>e</sup> Vice-Président
Madame	Katia BEAUJARD	3 <sup>e</sup> Vice-Présidente
Monsieur	Jean-Pierre FORTUNÉ	4 <sup>e</sup> Vice-Président
Madame	Anne DESVERONNIERES	5 <sup>e</sup> Vice-Présidente
Monsieur	Pierre GEORGIN	6 <sup>e</sup> Vice-Président
Monsieur	Francis BLIN	7 <sup>e</sup> Vice-Président
Madame	Nathalie MIRAVETE	8 <sup>e</sup> Vice-Présidente
Monsieur	Alain WANSCHOOR	9 <sup>e</sup> Vice-Président
Monsieur	Pascal LORIN	10 <sup>e</sup> Vice-Président
Madame	Patricia DURIN	11 <sup>e</sup> Vice-Président
Monsieur	Patrick BEDEK	12 <sup>e</sup> Vice-Président
Monsieur	François MOURRA	13 <sup>e</sup> Vice-Président
Monsieur	Mario ROSSI	14 <sup>e</sup> Vice-Président
Monsieur	Guy RIFFÉ	15 <sup>e</sup> Vice-Président

de proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres du bureau et les déclarer installés :

<b>QUALITÉ</b>	<b>NOM ET PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>
Monsieur	Michel KELLER	Membre du bureau
Monsieur	Pierre LHOTTE	Membre du bureau
Monsieur	Philippe SALMON	Membre du bureau
Madame	Claudine ROUSSEAU	Membre du bureau
Monsieur	Thomas DUBOIS	Membre du bureau
Madame	Colette MACQUART	Membre du bureau
Monsieur	Patrice MOUSEL	Membre du bureau
Monsieur	Gilles DESOYE	Membre du bureau
Monsieur	Jean-Jacques GOUAULT	Membre du bureau
Monsieur	Romain BONHOMME	Membre du bureau
Monsieur	Nicolas HABARÉ	Membre du bureau
Monsieur	Pascal GARNOTEL	Membre du bureau
Madame	Annie PERRARD	Membre du bureau
Monsieur	Eric LEGER	Membre du bureau
Monsieur	Jean-Pierre RONSEAU	Membre du bureau
Monsieur	Charles GOSSARD	Membre du bureau
Monsieur	Bertrand BOILLY	Membre du bureau
Madame	Nadine POULAIN	Membre du bureau
Monsieur	Guy LECOMTE	Membre du bureau
Madame	Chantal LANTENOIS	Membre du bureau
Monsieur	Xavier ALBERTINI	Membre du bureau
Monsieur	Patrice BARRIER	Membre du bureau
Monsieur	Raphaël BLANCHARD	Membre du bureau
Monsieur	David CHATILLON	Membre du bureau
Monsieur	Cédric CHEVALIER	Membre du bureau
Monsieur	Alain HIRault	Membre du bureau
Monsieur	Frédéric LEPAN	Membre du bureau
Monsieur	Jean MARX	Membre du bureau
Madame	Laure MILLER	Membre du bureau
Monsieur	Franck NOEL	Membre du bureau
Monsieur	Dominique POTAR	Membre du bureau
Monsieur	Eric QUENARD	Membre du bureau
Madame	Evelyne QUENTIN	Membre du bureau
Monsieur	Jean-Marc ROZE	Membre du bureau
Monsieur	Philippe WATTIER	Membre du bureau
Monsieur	André SECONDE	Membre du bureau
Monsieur	Bruno COCHEMÉ	Membre du bureau
Madame	Anne-Sophie ROMAGNY	Membre du bureau
Monsieur	Christophe MAHUET	Membre du bureau

Monsieur	Michel HUTASSE	Membre du bureau
Monsieur	Christophe CORBEAUX	Membre du bureau
Monsieur	André TETENOIRE	Membre du bureau
Monsieur	Damien GIRARD	Membre du bureau
Monsieur	Hervé CHEF	Membre du bureau

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 15 juillet 2020 et de la réception en Préfecture le 15 juillet 2020. Identifiant : 051-200067213-20200710-100165-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 208

**EXTRAIT**

Présent(s) : 188

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 16

Excusé(s) : 4

Absent(s) : 0

**SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Le vendredi 10 juillet 2020 à neuf heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du lundi 6 juillet 2020, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Valérie CORDEBAR, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Patrice MOREL, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOËL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Didier PRIMAULT (suppléant de M. Christophe PATINET), Mme Corinne TROUSSET (suppléant de M. André TETENOIRE), M. Jean-Claude FERRE (suppléant de M. Daniel VAQUETTE)

**Étaient représenté-e-s :**

M. Franck ASSELIN a donné pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Vincent BENNEZON a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, M. Nicolas CARNOYE a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Dany CHRISTOPHE, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Maryse LEQUEUX a donné pouvoir à Alain TOULLEC, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, M. Eric MALTOT a donné pouvoir à Katia BEAUJARD, Mme Laure MILLER a donné pouvoir à Charles GERMAIN, M. Michel SICRE a donné pouvoir à Jean-Louis FARARD, Mme Armelle SIMON a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Eric QUENARD

**Étaient excusé-e-s :**

M. Jean-Luc DUBOIS, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck JACQUET, M. Antoine LEMAIRE

**Secrétaire :** Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire :** Raphaël BLANCHARD



## CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1111-1-1 et L.5211-6,

Vu la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux, de leur mandat,

Vu la loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence dans le cadre de l'épidémie de Covid 19,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la Charte de l'Elu local,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### DECIDE

de prendre acte :

de la lecture faite de la Charte de l'Elu local,  
de la remise aux élus de la Charte de l'Elu local et des dispositions afférentes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 15 juillet 2020 et de la réception en Préfecture le 15 juillet 2020. Identifiant : 051-200067213-20200710-100166-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 208

**EXTRAIT**

Présent(s) : 187

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 16

Votant(s) : 203

Excusé(s) : 5

Absent(s) : 0

**SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Le vendredi 10 juillet 2020 à neuf heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du lundi 6 juillet 2020, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Valérie CORDEBAR, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAULT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Didier PRIMAULT (suppléant de M. Christophe PATINET), Mme Corinne TROUSSET (suppléant de M. André TETENOIRE), M. Jean-Claude FERRE (suppléant de M. Daniel VAQUETTE)

**Étaient représenté-e-s :**

M. Franck ASSELIN a donné pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Vincent BENNEZON a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, M. Nicolas CARNOYE a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Dany CHRISTOPHE, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Maryse LEQUEUX a donné pouvoir à Alain TOULLEC, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, M. Eric MALTOT a donné pouvoir à Katia BEAUJARD, Mme Laure MILLER a donné pouvoir à Charles GERMAIN, M. Michel SICRE a donné pouvoir à Jean-Louis FARARD, Mme Armelle SIMON a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Eric QUENARD

**Étaient excusé-e-s :**

M. Jean-Luc DUBOIS, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck JACQUET, M. Antoine LEMAIRE, M. Patrice MOREL

**N'ont pas pris part au vote :**

M. Didier PRIMAULT

**Secrétaire** : Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire** : Raphaël BLANCHARD

**Votes** :

Pour : 202

Contre : 0

Abstention : 0

## CHARTRE DE GOUVERNANCE

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-11-2 et L.5211-11-3,

Vu la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n° CC-2017-3 du 9 janvier 2017 portant adoption de la charte de gouvernance du Grand Reims,

Vu la proposition d'évolution des instances de gouvernance présentée au Bureau communautaire du 6 février 2020,

Considérant que la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019 prévoit qu'après chaque renouvellement électoral, l'Exécutif inscrit à l'ordre du jour du Conseil communautaire un débat et une délibération sur l'élaboration d'une charte de gouvernance,

Considérant que la charte de gouvernance permet de consacrer des principes et des règles de fonctionnement et d'organiser les institutions de la Communauté urbaine de façon à garantir un fonctionnement efficace et respectueux de la volonté de tous,

Considérant que le Conseil communautaire souhaite rappeler son attachement aux principes fondateurs de la gouvernance du Grand Reims énoncés lors de sa création, qui ont démontré leur pertinence et leur utilité,

Considérant que la charte de gouvernance a vocation à déterminer la composition et les missions de chacune des instances et de créer des instances de gouvernance complémentaires,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### DECIDE

de prendre acte de la tenue d'un débat,

d'élaborer une charte de gouvernance pour le Grand Reims,

de prévoir que la future charte de gouvernance reprenne les principes fondateurs qui ont présidé à la création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

de prévoir que la future charte de gouvernance organise le fonctionnement institutionnel de la Communauté urbaine du Grand Reims, sur la base des instances prévues par la loi, parmi lesquelles la conférence des maires, et des instances de gouvernance complémentaires,

de prévoir que le projet de charte de gouvernance sera soumis au Conseil communautaire dans un délai de 9 mois, après avis des communes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 15 juillet 2020 et de la réception en Préfecture le 15 juillet 2020. Identifiant : 051-200067213-20200710-110399-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 208

**EXTRAIT**

Présent(s) : 187

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 16

Votant(s) : 203

Excusé(s) : 5

Absent(s) : 0

**SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Le vendredi 10 juillet 2020 à neuf heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du lundi 6 juillet 2020, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Valérie CORDEBAR, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAULT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAUX, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOLLEC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Didier PRIMAULT (suppléant de M. Christophe PATINET), Mme Corinne TROUSSET (suppléant de M. André TETENOIRE), M. Jean-Claude FERRE (suppléant de M. Daniel VAQUETTE)

**Étaient représenté-e-s :**

M. Franck ASSELIN a donné pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Vincent BENNEZON a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, M. Nicolas CARNOYE a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAUX, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Dany CHRISTOPHE, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Maryse LEQUEUX a donné pouvoir à Alain TOULLEC, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, M. Eric MALTOT a donné pouvoir à Katia BEAUJARD, Mme Laure MILLER a donné pouvoir à Charles GERMAIN, M. Michel SICRE a donné pouvoir à Jean-Louis FARARD, Mme Armelle SIMON a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Eric QUENARD

**Étaient excusé-e-s :**

M. Jean-Luc DUBOIS, M. Jean-Pierre GRISOUDARD, M. Franck JACQUET, M. Antoine LEMAIRE, M. Patrice MOREL

**N'ont pas pris part au vote :**

Mme Sarah DA COSTA, Mme Anny DESSOY, M. Jean-Louis FARARD, M. Pierre REANT

**Secrétaire** : Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire** : Raphaël BLANCHARD

**Votes** :

Pour : 197

Contre : 0

Abstention : 2

## DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU ET AU PRÉSIDENT

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-9 et L. 5211 – 10 ,

Vu la loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence dans le cadre de l'épidémie de Covid 19,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant qu'en vertu de l'article L.5211-10, le Conseil communautaire peut déléguer une partie de ses attributions à l'Exécutif et au Bureau communautaire dans son ensemble,

Considérant qu'afin d'assurer le bon fonctionnement de la Communauté urbaine il est nécessaire de déléguer au Président et au Bureau communautaire un certain nombre d'attributions,

Considérant que le Président peut déléguer l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation à d'autres membres du Bureau,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

### Après en avoir délibéré,

### DECIDE

1) de donner délégation au **Bureau communautaire** pour les attributions suivantes :

#### Finances :

- solliciter auprès de toute personne morale de droit public ou privé l'attribution de subventions quel que soit leur montant et signer les conventions et documents afférents,
- solliciter des aides sous forme de mécénat, accepter les dons effectués à ce titre en nature, espèces et compétences et signer les conventions et documents afférents,
- de fixer les tarifs des produits de vente au Phare de Verzenay, dont la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € et modifier ces tarifs,

## Commande publique – Juridique – Patrimoine :

- prendre toute décision relative aux accords-cadres, marchés, marchés subséquents d'un accord-cadre ainsi que leurs avenants qui entraînent une augmentation supérieure à 5% de la valeur initiale du marché, pour les marchés dont la valeur est supérieure ou égale aux seuils des procédures formalisées qui suivront l'évolution législative et réglementaire,
- prendre toute décision pour la constitution de groupements de commande et signer les conventions afférentes,
- conclure toute transaction au sens de l'article 2044 du Code civil dont l'objet est de mettre un terme à un litige né ou à naître et signer les documents afférents ; lorsque leur incidence financière est supérieure à 10 000 euros,
- statuer sur les servitudes à constituer au profit ou à la charge de la Communauté urbaine ou sur les biens immobiliers appartenant à des tiers,
- décider de l'acquisition de biens immobiliers ou d'immeubles non bâtis et prendre les actes nécessaires à leur mise en oeuvre, lorsque leur montant est supérieur à 100 000 euros HT, et procéder le cas échéant à leur classement,
- décider de la cession de biens immobiliers ou d'immeubles non bâtis et prendre les actes nécessaires à leur mise en oeuvre, lorsque leur montant est supérieur à 100 000 euros HT, et procéder le cas échéant à leur déclassement préalable,
- décider de la conclusion d'échanges fonciers dont la soulte à verser ou recevoir est supérieure à 100 000 euros HT, et prendre les actes afférents,
- décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers propriétés de la Communauté urbaine, lorsque leur valeur comptable est supérieure à 100 000 euros HT,
- décider de conclure ou renouveler les baux de toute nature, contrats d'occupation, conventions de mise à disposition de biens meubles ou immeubles du domaine privé, pris ou donnés en location, lorsque leur durée totale est supérieure à 12 ans,
- décider de conclure ou renouveler les autorisations, conventions d'occupation du domaine public et de superposition de gestion, constitutives de droits réels ou non, lorsque leur durée totale est supérieure à 12 ans. La fixation des redevances relevant de la compétence du Conseil,
- arrêter et modifier l'affectation des propriétés de la Communauté urbaine par les services publics communautaires ou à l'usage direct du public.

## Urbanisme

- définir les modalités de concertation et de mise à disposition du public du dossier dans le cadre des révisions ou modifications de PLU ou document d'urbanisme en tenant lieu des communes membres de la Communauté urbaine

## Autres domaines

- en matière de travaux de voirie et réseaux divers, approuver les conventions de financement avec les communes et les conventions de rétrocession avec les aménageurs.
- signer les conventions d'enfouissement des réseaux de télécommunications, quelle que soit leur durée,

2) de donner délégation à **la Présidente** de la Communauté urbaine pour les attributions suivantes :

## Finances

- créer, modifier et supprimer les régies comptables,

- solliciter l'attribution de subventions auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie ou d'autres structures ou organismes publics, permettant à la Communauté urbaine du Grand Reims de réaliser des études ou des travaux dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et signer les conventions et documents afférents,
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- contracter et renégocier les emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, selon les caractéristiques suivantes :
  - l'emprunt pourra être mobilisable et remboursable par tranches,
  - la durée de l'emprunt devra être cohérente avec la durée d'utilisation présumée des investissements de la Communauté urbaine,
  - la nature de l'emprunt pourra être de type classique, revolving, structuré, produit à phases, produit à options, en euros ou en devises,
  - l'amortissement pourra être constant, progressif ou spécifique, avec la possibilité de procéder à un différé d'amortissement,
  - le taux pourra être fixe, variable, révisable ou structuré,
  - la périodicité de remboursement du capital et des intérêts pourra être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle,
  - le contrat pourra comporter une possibilité de modifier certaines de ses caractéristiques, comme la durée, l'index, le passage d'un type de taux à un autre, le profil, la périodicité de remboursement,
  - le contrat pourra comporter une possibilité de conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus ou conduisant à une amélioration des conditions financières de l'emprunt souscrit,
  - le contrat devra comporter une possibilité de remboursement par anticipation,
- contracter et renégocier les instruments de couverture de taux ou de change selon les caractéristiques suivantes :
  - ces instruments de couverture de taux ou de change, directe ou indirecte permettront de modifier, figer ou garantir un taux dès lors que ceux-ci améliorent les conditions financières de l'emprunt ou des emprunts sous-jacents,
  - les opérations de couverture de change seront toujours adossées aux emprunts constitutifs du stock de la dette et ne pourront excéder l'encours global de dette porté par la Communauté urbaine,
  - la durée des contrats de couverture ne peut être supérieure à la durée résiduelle de l'emprunt ou des emprunts auxquels les opérations sont adossées,
- procéder aux opérations de placement telles que prévues à l'article L1618-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- contracter les lignes de trésorerie sur la base d'un encours maximal de 40 millions d'euros.  
Pour gérer les transitions lors de la mise en place des contrats ou pour profiter d'opportunités financières, l'encours total contractualisé pourra être porté à 80 millions d'euros, sans que le montant mobilisé ne dépasse 40 millions,
- signer les avenants et les pièces nécessaires en matière de dette concernant :
  - les transferts de dette à la Communauté urbaine du Grand Reims dans le cadre des transferts de compétence à cette dernière,
  - les transferts de dette à la Communauté urbaine depuis des entités dissoutes consécutivement à la création de la Communauté urbaine et liée aux compétences exercées par cette dernière,
  - le remboursement de dette à d'autres EPCI au titre de la poursuite des engagements pris par des entités dissoutes consécutivement à la création de la Communauté urbaine,
  - les conventions de remboursement de dette théorique consécutives aux transferts ou restitution de compétences.

#### Commande publique – Juridique – Patrimoine

- prendre toute décision relative aux accords-cadres, marchés, marchés subséquents d'un accord-cadre ainsi que leurs avenants pour les marchés dont la valeur est inférieure aux seuils des procédures formalisées qui suivront l'évolution législative et réglementaire,
- prendre toute décision relative aux avenants dont l'augmentation est inférieure à 5% de la valeur initiale du marché, pour les marchés dont la valeur est supérieure ou égale aux seuils des procédures formalisées qui suivront l'évolution législative et réglementaire,

- déclarer sans suite toute procédure de passation d'accords-cadres, marchés, marchés subséquents quel que soit leur montant,
- conclure toute transaction au sens de l'article 2044 du Code civil dont l'objet est de mettre un terme à un litige né ou à naître, et signer les documents afférents ; lorsque leur incidence financière est inférieure ou égale à 10 000 euros,
- choisir, rémunérer et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- accepter ou refuser les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance,
- décider au nom de la Communauté urbaine des actions en justice, en demande ou en défense devant l'ensemble des juridictions de l'ordre judiciaire ou administratif,
- de se constituer partie civile en vue d'obtenir réparation des préjudices subis par la Communauté urbaine,
- décider de l'acquisition de biens immobiliers ou d'immeubles non bâtis et prendre les actes nécessaires à leur mise en œuvre, lorsque leur montant est inférieur ou égal à 100 000 euros HT, et procéder le cas échéant à leur classement dans le domaine public,
- décider de la cession de biens immobiliers ou d'immeubles non bâtis et prendre les actes nécessaires à leur mise en œuvre, lorsque leur montant est inférieur ou égal à 100 000 euros HT, et procéder le cas échéant à leur déclassement préalable du domaine public,
- décider de la conclusion d'échanges fonciers dont la soulte à verser ou recevoir est inférieure ou égale à 100 000 euros HT, et prendre les actes afférents,
- décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers propriétés de la Communauté urbaine, lorsque leur valeur comptable est inférieure ou égale à 100 000 euros HT,
- décider de conclure ou renouveler les baux de toute nature, contrats d'occupation, conventions de mise à disposition de biens meubles ou immeubles du domaine privé, pris ou donnés en location, lorsque leur durée totale est inférieure ou égale à 12 ans,
- décider de conclure ou renouveler les autorisations, conventions d'occupation du domaine public et de superposition de gestion, constitutives de droits réels ou non, lorsque leur durée totale est inférieure ou égale à 12 ans. La fixation des redevances relevant de la compétence du Conseil,
- déposer toute déclaration ou demande d'autorisation relative aux constructions, aménagements et démolition pour les opérations de la Communauté urbaine,
- exercer les droits de préemption dont la Communauté urbaine est titulaire ou délégataire en application du Code de l'urbanisme, et le cas échéant déléguer ce droit à l'occasion de l'aliénation d'un bien dans les conditions de l'article L213-3 dudit code,
- exercer le droit de priorité dont la Communauté urbaine est titulaire ou délégataire en application du Code de l'urbanisme, et le cas échéant déléguer ce droit à l'occasion de l'aliénation d'un bien dans les conditions de l'article L213-3 dudit code,
- fixer le montant des offres à notifier aux expropriés et à leurs ayants-droits et répondre à leurs demandes, dans le cadre des acquisitions poursuivies par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique,
- réaliser tout acte de gestion et de disposition relatif aux marques, dessins, modèles, brevets et droits d'auteurs.

#### Autres domaines

- signer toute convention de gestion avec des organismes sociaux et de sécurité sociale, le CNFPT, le centre de gestion concernant la gestion des ressources humaines,

- signer toute convention avec le Service départemental d'incendie et de secours de la Marne pour la formation des sapeurs-pompiers volontaires,
- prendre toute décision relative à l'exécution des diagnostics et des fouilles d'archéologie préventive et notamment conclure les conventions et contrats s'y rapportant,
- octroyer ou refuser les dégrèvements sur les factures d'eau, pour le service dont la gestion n'est pas déléguée, sur la base des critères définis par le règlement du service et signer les documents afférents,
- attribuer les aides individuelles aux particuliers dans le cadre des dispositifs d'aide en matière d'habitat tels que définis par le Conseil,
- renouveler les adhésions aux associations,
- saisir pour avis la commission consultative des services publics locaux conformément à l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- signer les conventions d'accueil d'expositions dans tout équipement culturel,
- signer les conventions et documents afférents en matière de déchets avec les éco-organismes et les autres partenaires,
- signer les conventions et documents afférents en vue de la réalisation d'opérations promotionnelles en matière de déchets, avec des associations ou établissements publics.

En l'absence ou en cas d'empêchement de l'exécutif, la délégation sera exercée par :

- les Vice-présidents,
- et en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, les autres membres du Bureau,

En application de l'article L5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exécutif pourra également déléguer sa signature, sous sa surveillance et sa responsabilité, aux :

- Directeur général des services, directeurs généraux délégués, et aux responsables de service.

Lors de chaque réunion du Conseil communautaire, l'Exécutif rendra compte des délibérations du Bureau et des attributions exercées par délégation du Conseil.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 15 juillet 2020 et de la réception en Préfecture le 15 juillet 2020. Identifiant : 051-200067213-20200710-100167-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 208

Présent(s) : 186

Représenté(s) : 17

Votant(s) : 203

Excusé(s) : 5

Absent(s) : 0

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND  
REIMS**

**SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Le vendredi 10 juillet 2020 à neuf heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du lundi 6 juillet 2020, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Franccky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Valérie CORDEBAR, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAULT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Didier PRIMAULT (suppléant de M. Christophe PATINET), Mme Corinne TROUSSET (suppléant de M. André TETENOIRE), M. Jean-Claude FERRE (suppléant de M. Daniel VAQUETTE)

**Étaient représenté-e-s :**

M. Franck ASSELIN a donné pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Vincent BENNEZON a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, M. Nicolas CARNOYE a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Dany CHRISTOPHE, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Maryse LEQUEUX a donné pouvoir à Alain TOULLEC, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, M. Eric MALTOT a donné pouvoir à Katia BEAUJARD, Mme Laure MILLER a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Yann VELLY, M. Michel SICRE a donné pouvoir à Jean-Louis FARARD, Mme Armelle SIMON a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Eric QUENARD

**Étaient excusé-e-s :**

M. Jean-Luc DUBOIS, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck JACQUET, M. Antoine LEMAIRE, M. Patrice MOREL

**N'ont pas pris part au vote :**

M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. François BARONNET, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Brigitte BLONDEAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Sébastien DOLÉ, M. Michel HUTASSE, M. Jean LETISSIER, M. Daniel VAQUETTE, M. Jean-Marie VIEVILLE

**Secrétaire** : Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire** : Raphaël BLANCHARD

**Votes** :

Pour : 188

Contre : 2

Abstention : 2

## RÉUNIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉTERMINATION DU LIEU

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-11,

Vu la loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer le continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence dans le cadre de l'épidémie de Covid 19,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu ses délibérations n°CC-2017-10 du 9 janvier 2017 et CC-2017-59 du 9 février 2017 définissant les lieux de réunion du Conseil communautaire et du Bureau communautaire,

Considérant qu'il convient de réunir l'organe délibérant au siège de l'établissement de coopération intercommunale ou dans un lieu choisi dans l'une des communes membres,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

de rapporter les délibérations n°CC-2017-10 du 9 janvier 2017 et CC-2017-59 du 9 février 2017,

de fixer les réunions du Conseil communautaire à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 15 juillet 2020 et de la réception en Préfecture le 15 juillet 2020. Identifiant : 051-200067213-20200710-100169-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 208

**EXTRAIT**

Présent(s) : 186

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 17

Votant(s) : 203

Excusé(s) : 5

Absent(s) : 0

**SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Le vendredi 10 juillet 2020 à neuf heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du lundi 6 juillet 2020, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francy CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Valérie CORDEBAR, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAULT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAUX, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Didier PRIMAULT (suppléant de M. Christophe PATINET), Mme Corinne TROUSSET (suppléant de M. André TETENOIRE), M. Jean-Claude FERRE (suppléant de M. Daniel VAQUETTE)

**Étaient représenté-e-s :**

M. Franck ASSELIN a donné pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Vincent BENNEZON a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, M. Nicolas CARNOYE a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAUX, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Dany CHRISTOPHE, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Maryse LEQUEUX a donné pouvoir à Alain TOULLEC, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, M. Eric MALTOT a donné pouvoir à Katia BEAUJARD, Mme Laure MILLER a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Yann VELLY, M. Michel SICRE a donné pouvoir à Jean-Louis FARARD, Mme Armelle SIMON a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Eric QUENARD

**Étaient excusé-e-s :**

M. Jean-Luc DUBOIS, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck JACQUET, M. Antoine LEMAIRE, M. Patrice MOREL

**N'ont pas pris part au vote :**

M. Bruno ARIZZI, M. Raphaël BLANCHARD, M. Cyrille DUTERNE, M. Serge HIET, Mme Colette MACQUART, M. Jean-Christophe POINS, M. Michel SICRE, M. Jean-Marie VIEVILLE

**Secrétaire** : Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire** : Raphaël BLANCHARD

**Votes** :

Pour : 185

Contre : 3

Abstention : 7

## **ELUS COMMUNAUTAIRES INDEMNITÉS DE FONCTION**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.2123-24-1, L.5211-12, L.5211-12-1, L.5211-12-2, L.5215-16 et R.5215-2-1,

Vu la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat, et notamment son article 3,

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment son article 19,

Vu la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires,

Vu le décret n° 2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que les indemnités de fonctions des Présidents des Communautés urbaines de 200 000 habitants et plus sont fixées au maximum à 145% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,

Considérant que les indemnités de fonction des Vice-Présidents des Communautés urbaines de 200 000 habitants et plus sont fixées au maximum à 72,5% du même indice,

Considérant que les Conseillers communautaires des Communautés urbaines de 100 000 à 399 999 habitants peuvent percevoir une indemnité fixée au maximum à 6% du même indice,

Considérant que les Conseillers communautaires auxquels le Président délègue une partie de ses fonctions peuvent se voir allouer une indemnité,

Considérant l'obligation de respecter la première enveloppe indemnitaire composée du montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées, avant majoration éventuelle, à l'ensemble des membres du Conseil communautaire afin de majorer l'indemnité du Président de 40% conformément à l'article L.5211-12 du CGCT,

Considérant l'obligation de respecter la seconde enveloppe indemnitaire, dénommée « enveloppe indemnitaire globale », composée du montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées, avant majoration éventuelle, au Président et aux Vice-Présidents pour attribuer une indemnité de fonction aux Conseillers communautaires délégués,

Considérant qu'il appartient au Conseil communautaire de déterminer les taux des indemnités de ses membres, pour l'exercice de leurs fonctions dans la limite des taux maximaux fixés par la loi,

Considérant que le Conseil communautaire a la possibilité de moduler notamment l'indemnité de fonction des Conseillers communautaires délégués selon l'importance de la délégation attribuée,

Considérant que la délégation relative à l'animation d'une conférence de territoire et la charge de travail associée justifient le versement, aux Conseillers communautaires délégués concernés, d'une indemnité de fonction supérieure à celle des autres Conseillers communautaires délégués,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

## **DECIDE**

- de fixer les indemnités de la Présidente, des Vice-Présidents et des Conseillers communautaires dans la limite des montants prévus par les articles L.2123-24-1, L.5211-12, L.5215-16 et R.5215-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales soit :

- pour la Présidente, à 145% de l'indice de référence soit l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- pour les Vice-Présidents, à 45 % de l'indice de référence,
- pour les Conseillers communautaires délégués à l'animation d'une conférence de territoire, à 25,50 % de l'indice de référence,
- pour les autres Conseillers communautaires délégués, à 17,93% de l'indice de référence,
- pour les Conseillers communautaires, à 6 % de l'indice de référence.

- de récapituler les modalités de calcul des indemnités de fonction des membres du Conseil communautaire dans le tableau joint en annexe 1. Le tableau récapitulatif l'ensemble des indemnités allouées en euros à chaque membre du Conseil communautaire figurant en annexe 2.

- de préciser que le montant total des indemnités et rémunérations que peut percevoir un élu au titre de ses différents mandats est limité à une fois et demie l'indemnité parlementaire conformément à l'article L.5211-12 du Code Général des Collectivités Territoriales. La part excédant ce montant donne lieu à écrêtement.

- de préciser que les indemnités de fonction subiront les évolutions liées à la réglementation.

Les indemnités des élus communautaires seront versées rétroactivement à compter de la date de leur entrée en fonction.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 15 juillet 2020 et de la réception en Préfecture le 15 juillet 2020. Identifiant : 051-200067213-20200710-109885-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 208

**EXTRAIT**

Présent(s) : 186

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND**  
**REIMS**

Représenté(s) : 17

Excusé(s) : 5

Absent(s) : 0

**SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Le vendredi 10 juillet 2020 à neuf heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du lundi 6 juillet 2020, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

**Étaient présents :**

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Valérie CORDEBAR, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESOY, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Didier PRIMAULT (suppléant de M. Christophe PATINET), Mme Corinne TROUSSET (suppléant de M. André TETENOIRE), M. Jean-Claude FERRE (suppléant de M. Daniel VAQUETTE)

**Étaient représenté-e-s :**

M. Franck ASSELIN a donné pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Vincent BENNEZON a donné pouvoir à Bertrand BOILLY, M. Nicolas CARNOYE a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Dany CHRISTOPHE, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Maryse LEQUEUX a donné pouvoir à Alain TOULLEC, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, M. Eric MALTOT a donné pouvoir à Katia BEAUJARD, Mme Laure MILLER a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Yann VELLY, M. Michel SICRE a donné pouvoir à Jean-Louis FARARD, Mme Armelle SIMON a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Eric QUENARD

**Étaient excusé-e-s :**

M. Jean-Luc DUBOIS, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck JACQUET, M. Antoine LEMAIRE, M. Patrice MOREL

**Secrétaire :** Aline POUDRAS

**Vice Secrétaire :** Raphaël BLANCHARD



## **DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE COMPTE RENDU**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-2 et 10,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer le continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid 19,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence dans le cadre de l'épidémie de Covid 19,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu ses délibérations n°CC-2017-07 du 9 janvier 2017, n°CC-2017-380 du 21 décembre 2017, n°CC-2018-152 du 28 juin 2018 et n° CC-2020-70 du 7 mai 2020 fixant les conditions de la délégation du Conseil communautaire à la Présidente,

Considérant qu'en vertu de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, la Présidente a exercé par délégation l'ensemble des attributions du Conseil communautaire à l'exception de celles mentionnées à l'article L.5211-10,

Considérant que Madame la Présidente doit rendre compte auprès du Conseil communautaire des décisions prises en vertu des délégations accordées par le Conseil communautaire,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

de prendre acte du compte rendu relatif aux décisions prises par Madame la Présidente en vertu des délégations accordées par le Conseil communautaire à l'exécutif et de l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020.

## **La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 15 juillet 2020 et de la réception en Préfecture le 15 juillet 2020. Identifiant : 051-200067213-20200710-111894-DE-1-1